

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

PERMIS GRATUIT DE MAIN-D'OEUVRE.

Demandé par Monsieur ROUHARD, colon minier

Pour lui-même

Nombre de travailleurs pouvant être engagés ou recrutés: DEUX CENTS

Région: dans la région de Muhurgwe, en territoire de Ruhengeri

Destination: main-d'oeuvre à employer exclusivement pour les besoins de

l'exploitation de ses chantiers miniers à Muhurgwe

Valable jusqu'au 31 décembre 1949.

Nom, prénoms du détenteur: ROUHARD, Sylvain-Guillaume-Léonard

Nationalité: belge

Adresse: Ruhengeri

Kigali, le 8 février 1949.

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,

91

